



**Norme  
internationale**

**ISO 8611-1**

**Palettes pour la manutention —  
Palettes plates —**

**Partie 1:  
Méthodes d'essai**

*Pallets for materials handling — Flat pallets —*

*Part 1: Test methods*

**Quatrième édition  
2025-02**

iTeh Standards  
<https://standards.iteh.ai>  
Document Preview

[ISO 8611-1:2025](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/16d063c6-3dd7-449f-a19a-63d52522ea8c/iso-8611-1-2025)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/16d063c6-3dd7-449f-a19a-63d52522ea8c/iso-8611-1-2025>

iTeh Standards  
(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

[ISO 8611-1:2025](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/16d063c6-3dd7-449f-a19a-63d52522ea8c/iso-8611-1-2025)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/16d063c6-3dd7-449f-a19a-63d52522ea8c/iso-8611-1-2025>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2025

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

# Sommaire

	Page
<b>Avant-propos</b> .....	<b>v</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>vi</b>
<b>1 Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2 Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3 Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4 Mesurages</b> .....	<b>3</b>
<b>5 Fidélité et exactitude des essais et de l'appareillage</b> .....	<b>3</b>
<b>6 Charge d'essai</b> .....	<b>4</b>
<b>7 Liste des essais</b> .....	<b>4</b>
<b>8 Essais</b> .....	<b>4</b>
8.1 Essai 1 — Essais de flexion .....	4
8.1.1 Objectif .....	4
8.1.2 Mode opératoire .....	5
8.1.3 Mesurages .....	6
8.2 Essai 2 — Essais de levage au moyen de fourches .....	7
8.2.1 Objectif .....	7
8.2.2 Mode opératoire .....	7
8.2.3 Mesurages .....	8
8.3 Essai 3 — Essais de compression de dés ou de chevrons .....	9
8.3.1 Objectif .....	9
8.3.2 Mode opératoire .....	9
8.3.3 Mesurages .....	10
8.4 Essai 4 — Essai de gerbage .....	11
8.4.1 Objectif .....	11
8.4.2 Mode opératoire .....	12
8.4.3 Mesurages .....	12
8.5 Essai 5 — Essais de flexion du plancher inférieur .....	12
8.5.1 Objectif .....	12
8.5.2 Mode opératoire .....	12
8.5.3 Mesurages .....	13
8.6 Essai 6 — Essais de flexion pour palettes à ailes .....	14
8.6.1 Objectif .....	14
8.6.2 Mode opératoire .....	14
8.6.3 Mesurages .....	15
8.7 Essai 7 — Essais de flexion au moyen d'un coussin gonflable .....	15
8.7.1 Objectif .....	15
8.7.2 Mode opératoire .....	15
8.7.3 Mesurages .....	18
8.8 Essai 8 — Essai de cisaillement statique .....	18
8.8.1 Objectif .....	18
8.8.2 Mode opératoire .....	18
8.8.3 Mesurages .....	19
8.9 Essai 9 — Essai de chute sur angle .....	20
8.9.1 Objectif .....	20
8.9.2 Mode opératoire .....	20
8.9.3 Mesurages .....	20
8.10 Essai 10 — Essais de choc avec cisaillement .....	21
8.10.1 Généralités .....	21
8.10.2 Objectif .....	21
8.10.3 Mode opératoire .....	21
8.10.4 Mesurages .....	21
8.11 Essai 11 — Essai de choc sur l'arête du plancher supérieur .....	22

## ISO 8611-1:2025(fr)

8.11.1	Objectif.....	22
8.11.2	Mode opératoire.....	22
8.11.3	Mesurages.....	23
8.12	Essai 12 — Essai de choc sur les dés.....	24
8.12.1	Objectif.....	24
8.12.2	Mode opératoire.....	24
8.12.3	Mesurages.....	25
8.13	Essai 13 — Essai de détermination du coefficient de frottement statique.....	26
8.13.1	Objectif.....	26
8.13.2	Mode opératoire.....	26
8.13.3	Mesurages.....	26
8.14	Essai 14 — Essai de détermination de l'angle de glissement.....	26
8.14.1	Objectif.....	26
8.14.2	Mode opératoire.....	26
8.14.3	Mesurages.....	27
<b>9</b>	<b>Rapport d'essai.....</b>	<b>27</b>
9.1	Informations générales — Tous matériaux.....	27
9.2	Informations relatives aux palettes en bois et en matériau composite à base de bois.....	28
9.3	Informations relatives aux palettes en matières plastiques.....	28
9.4	Informations relatives aux palettes fabriquées à partir d'autres matériaux.....	28
	<b>Bibliographie.....</b>	<b>29</b>

# iTeh Standards (<https://standards.iteh.ai>) Document Preview

[ISO 8611-1:2025](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/16d063c6-3dd7-449f-a19a-63d52522ea8c/iso-8611-1-2025)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/16d063c6-3dd7-449f-a19a-63d52522ea8c/iso-8611-1-2025>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de propriété revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets). L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [www.iso.org/iso/fr/avant-propos](http://www.iso.org/iso/fr/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 51, *Plateaux de chargement pour transport et manutention directe de charges unitaires*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 261, *Emballage*, du Comité européen de normalisation (CEN), conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 8611-1:2021), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications sont les suivantes:

- l'exigence concernant un angle de pliage spécifique dans l'essai 2 a été supprimée, et l'angle représenté à la [Figure 2](#) a été ajusté en conséquence;
- la légende de la [Figure 2](#) a été corrigée, car elle comportait une erreur dans les symboles affichés.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 8611 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

## Introduction

Les sollicitations auxquelles sont soumises les palettes au cours de leur utilisation varient de manière significative. Les modes opératoires d'essai décrits dans le présent document sont des simulations approximatives de l'utilisation de palettes. Ces essais aident le concepteur à définir un équilibre initial acceptable entre le coût et les performances correspondant à une conception de palettes. Il est attendu que tous les résultats des essais effectués selon ce protocole soient confirmés et vérifiés au moyen d'essais sur le terrain avant la publication des performances ou la mise sur le marché d'une nouvelle palette.

La charge nominale, déterminée conformément à ce protocole d'essai, ne représente pas une charge utile et ne peut pas être vérifiée au moyen d'essais sur le terrain. La charge nominale correspond à un niveau de charge utile minimale à utiliser en vue de déterminer la charge maximale en service conformément aux modes opératoires de l'ISO 8611-3. La charge maximale en service peut être vérifiée pour une charge utile et une utilisation prévues spécifiées au moyen d'essais sur le terrain. Il est attendu que l'attestation d'une charge maximale en service comprenne une description de la charge utile et les modes d'utilisation de la palette prévus.

Il est fondamental d'être prudent lors de la comparaison des résultats des essais avec l'expérience historiquement acquise en utilisant des types de palettes existants. Les attentes des utilisateurs de palettes en matière de performances varient. Certains requièrent des niveaux de performances plus élevés alors que d'autres se satisfont de niveaux moindres. Les utilisateurs acceptent différents niveaux de risque lorsqu'ils utilisent des palettes. Les attentes en matière de performances variant, il est possible que les résultats des essais ne reflètent pas toujours la manière dont l'utilisateur perçoit les performances des palettes en service.

La charge nominale peut ne pas refléter la perception par les utilisateurs des performances des palettes, car elle n'est pas représentative de la charge utile. Il est attendu que les charges maximales en service soient comparées aux performances historiques de types de palettes existants.

La série ISO 8611 se compose des parties suivantes:

- le présent document décrit les méthodes d'essai;
- l'ISO 8611-2 décrit les exigences en matière de performances et la sélection des essais;
- l'ISO 8611-3 décrit des essais permettant de déterminer les charges maximales en service pour des charges utiles connues.

Il est recommandé d'utiliser le présent document ainsi que l'ISO 8611-2 pour déterminer la charge nominale. La charge nominale correspond à la charge admissible la plus faible pour les conditions d'appui spécifiées, indépendamment du type de charge (à l'exclusion des charges concentrées).

Il est recommandé d'utiliser le présent document, l'ISO 8611-2 et l'ISO 8611-3 pour déterminer les charges maximales en service pour des charges utiles connues.

La charge nominale pour l'utilisation prévue est établie par la sélection d'essais dans le présent document et l'exigence en matière de performances est définie à partir des critères de l'ISO 8611-2.

Trois types d'utilisation prévue avec les conditions d'appui spécifiées sont définis:

- la manutention de palettes chargées avec stockage sur rayonnages et gerbage;
- la manutention de palettes chargées sans stockage sur rayonnages;
- la manutention de palettes chargées sans stockage sur rayonnages ni gerbage.

Afin de déterminer la charge maximale en service au moyen des essais décrits dans l'ISO 8611-3, la flèche sous la charge utile connue ne peut dépasser les limites de flèche (voir l'ISO 8611-3:2011, 4.2, 4.3 et 4.4) déterminées dans le présent document et dans l'ISO 8611-2. La charge maximale en service est la plus grande charge utile qu'une palette puisse être autorisée à supporter dans des conditions spécifiques de chargement et d'appui.

## ISO 8611-1:2025(fr)

L'ISO 8611-3:2011, Annexe A, fournit des recommandations sur l'effet général de différents types de charges et des méthodes de stabilisation sur les performances. Il ne peut s'agir que de recommandations relatives aux résultats probables à partir d'essais avec la charge utile connue.

D'autres essais d'évaluation de la durabilité sont spécifiés dans le présent document.

# iTeh Standards (<https://standards.iteh.ai>) Document Preview

[ISO 8611-1:2025](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/16d063c6-3dd7-449f-a19a-63d52522ea8c/iso-8611-1-2025)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/16d063c6-3dd7-449f-a19a-63d52522ea8c/iso-8611-1-2025>





# Palettes pour la manutention — Palettes plates —

## Partie 1: Méthodes d'essai

### 1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les méthodes d'essai disponibles pour l'évaluation de palettes plates neuves pour la manutention.

Les méthodes d'essai sont réparties en groupes selon:

- les essais de la charge nominale;
- les essais de la charge maximale en service; et
- les essais comparatifs en matière de durabilité.

Le présent document ne s'étend pas aux palettes à superstructure fixe ou à conteneur autoportant rigide pouvant être fixés mécaniquement à la palette et contribuant à sa résistance.

NOTE Des essais spécifiques pour déterminer la charge nominale ne sauraient remplacer la valeur d'essais en conditions réelles d'utilisation pour des types de palettes spécifiques.

### 2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 445, *Palettes pour la manutention et le transport des marchandises — Vocabulaire*

ISO 2244, *Emballages — Emballages d'expédition complets et pleins et charges unitaires — Essais de choc horizontal*

ISO 8611-2, *Palettes pour la manutention — Palettes plates — Partie 2: Exigences de performance et sélection des essais*

ISO 12777-1, *Méthodes d'essai des assemblages de palettes — Partie 1: Détermination de la résistance à la flexion des clous et autres éléments de fixation de type cheville, et des clous cavaliers*

EN 13183-2, *Teneur en humidité d'une pièce de bois scié — Partie 2: Estimation par méthode électrique par résistance*

### 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et les définitions de l'ISO 445 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

### 3.1

#### **rupture d'un des éléments**

rupture d'un élément structurel qui influence d'une manière significative la résistance, la *rigidité* (3.9) ou la fonctionnalité d'une palette

### 3.2

#### **charge concentrée**

charge concentrée sur une surface représentant moins de 50 % de la surface du plancher supérieur de la palette

### 3.3

#### **charge maximale en service**

plus grande *charge utile* (3.5) qu'une palette puisse être autorisée à porter dans des conditions spécifiques de chargement et d'appui

Note 1 à l'article: Elle varie en fonction du type, de la répartition, de la disposition et des moyens de stabilisation de la charge et du système d'appui et peut être supérieure ou inférieure à la *charge nominale* (3.4) (voir l'ISO 8611-2 et l'ISO 8611-3).

### 3.4

#### **charge nominale**

R

*charge d'essai* (3.10) la plus faible pour les conditions d'appui spécifiées, indépendamment du type de charge (à l'exclusion des *charges concentrées* (3.2))

Note 1 à l'article: «Les conditions d'appui spécifiées» se réfèrent à la plage de conditions d'utilisation de l'ISO 8611-2:2025, 7.1.

Note 2 à l'article: La charge nominale ne représente pas une *charge utile* (3.5) réelle sur une palette en cours d'utilisation. La charge nominale est utilisée à des fins de comparaison de performances de différentes palettes.

### 3.5

#### **charge utile**

Q

charge supportée par la palette lors de son utilisation

Note 1 à l'article: Elle peut être supérieure, identique ou inférieure à la *charge nominale* (3.4).

### 3.6

#### **plateau**

surface solide et rigide d'un appareil d'essai servant à appliquer une charge en vue de soumettre la palette échantillon à un essai

### 3.7

#### **stockage sur rayonnages (racks)**

stockage d'unités de charge sur rayonnages par accumulation ou sur lisses, à poutre libre non soutenues

### 3.8

#### **gerbage**

placement des palettes avec des unités de charge les unes sur les autres sans recours à des étagères ou des baies de *stockage sur rayonnage* (3.7) intermédiaires

### 3.9

#### **rigidité**

déformation relative d'une palette ou d'un élément sous charge

Note 1 à l'article: Une grande rigidité correspond pour une charge donnée à un déplacement, une flèche ou une déformation de faible amplitude.

### 3.10

#### charge d'essai

*P*

cales de transmission de charge, plaque de diffusion de charge ou caisse de chargement et charge appliquée proprement dite y compris la charge de référence (1,5 % ± 0,5 % de la *charge limite* (3.11))

### 3.11

#### charge limite

*U*

charge pour laquelle la compression, le déplacement ou la flèche ne sont plus maîtrisés, ce qui entraîne la destruction de l'échantillon ou la *rupture d'un élément* (3.1), ou pour laquelle le déplacement, la déformation ou la flèche deviennent excessifs

Note 1 à l'article: Voir l'ISO 8611-2:2025, Tableau 1.

## 4 Mesurages

Les palettes sélectionnées pour les essais doivent être mesurées pour s'assurer que les matériaux, la construction et les dimensions satisfont aux spécifications écrites associées.

La masse et le matériau constituant chaque palette doivent être déterminés et consignés au moment des essais.

La teneur en humidité des palettes en bois doit être déterminée et consignée au moment des essais conformément à l'EN 13183-2.

La flèche consignée à chaque endroit dans l'essai est la flèche à la fin de la période de mise sous charge totale (ou période de relaxation) moins la flèche après le positionnement de la charge de référence. La moyenne des flèches maximales consignées pour chaque répétition doit être indiquée et utilisée pour une analyse plus approfondie.

[L'Article 9](https://standards.iteh.ai) donne plus de détails sur ce qu'il convient de consigner durant les essais et dans le rapport d'essai.

## 5 Fidélité et exactitude des essais et de l'appareillage

L'appareillage d'essai doit répondre aux exigences suivantes:

- pour la conception de l'équipement d'essai, les tolérances sur toutes les dimensions doivent être de ±2 %;
- l'exactitude de l'équipement de mesure pour les essais doit être de ±0,5 mm;
- l'exactitude du positionnement de chaque élément, à l'exception de la charge d'essai, doit être de ±2 mm; les instruments de mesure doivent être positionnés avec une précision de ±4 mm;
- l'exactitude du positionnement du centre d'application de la charge d'essai (quand une telle charge est utilisée) doit être de ±10 mm;
- la masse totale de la charge d'essai appliquée doit être égale à la valeur prescrite à ±3 % près.

Aucune partie des dispositifs d'essai ne doit se déformer de plus de ±3 mm sous la charge d'essai maximale. La déformation des dispositifs d'essai doit être prise en compte lors du mesurage des flèches de la palette.

NOTE 1 L'utilisation d'une caisse en acier résistant dans la structure des dispositifs d'essais 1 et 6 (voir le [Tableau 1](#)) permet normalement d'obtenir des déformations au centre proches des 3 mm limites donnés.

L'appareillage à plan incliné doit être construit conformément à l'ISO 2244 et doit permettre de modifier la course sur plan incliné de 250 mm à 1 250 mm par pas de 250 mm, avec une tolérance pour chaque pas de ±5 mm.

NOTE 2 L'expérience laisse supposer que la fidélité des essais interlaboratoires est de 16,7 % pour les essais 1a et 7a et de 19,8 % pour les essais 1b et 7b.